



Marseille le 03 août 2023

Compte rendu de réunion du 02 août 2023 avec la mairie du 6/8 concernant la suppression de place de stationnement

Suite à notre courrier concernant la suppression de places de stationnement dans notre quartier, le CIQ sainte Anne accompagné par des commerçants a été reçu à la mairie du 6/8, le 02 août 2023, par Mr Richerolle (directeur du cabinet de Mme Fortin), et par Mr Rupnik (Adjoint au maire, délégué à notre quartier).

Les commerçants présents ont fait état de leur inquiétude et de leur mécontentement concernant la suppression de places de stationnement dans l'avenue Alexandre Dumas et Rue Ponson. Plusieurs points ont été soulignés par ces représentants des commerces, et notamment :

- Une absence totale de concertation préalable.
- Une mise en danger des commerces avec bien évidemment une baisse de la fréquentation et à terme des fermetures possibles.
- Des difficultés pour les personnes âgées et pour les PMR pour se rendre dans ces commerces.
- Une circulation automobile qui est devenue tout de suite plus dangereuse
- L'absence d'aire de livraison av Dumas, et une aire de livraison non adaptée rue Ponson
- L'absence de place de stationnement pour les PMR.
- L'absence totale de solution de remplacement (aucun parking à proximité).
- Les difficultés pour les riverains pour stationner.
- La mise en place de potelets pour rendre les trottoirs plus sécurisés et plus accessible est en réalité non réelle du fait de la présence de différents mobiliers urbains au-milieu de ces trottoirs (poteaux EDF etc ...).
- Etc

Les commerçants ont indiqué qu'une pétition était en cours et qu'un collectif réunissant riverains, utilisateurs et commerçants était en cours de constitution. Les commerçants et riverains, alertent les médias pour cette décision unilatérale qui met en difficulté toute une zone.

Il est demandé à la mairie de trouver une solution d'urgence afin de pallier à cet état de fait et par exemple, : la mise en place de stationnement sur un côté etc ...

Le CIQ Sainte Anne apporte son soutien et propose de pouvoir répondre rapidement à la demande des riverains et commerçants.

Propose également de travailler ce sujet en concertation avec la mairie et sur une zone plus étendue afin de pouvoir étudier les possibilités et les impacts sur tout le quartier et quartiers avoisinants. En effet la suppression de places de parkings sans solution de remplacement, ne fait que reporter les problèmes de stationnement dans tous les abords immédiats.

Mr Richerolle a fait état des obligations diverses et notamment concernant, la marche, la sécurité des piétons (notamment aux abords des établissements scolaires), et respecter les lois d'accessibilité.

L'ensemble des réglementations doivent s'appliquer, et la suppression du stationnement trottoir/chaussée nécessite également une mise en conformité. Cette mise en conformité se fait de façon progressive dans le 6/8.

Par ailleurs la mairie du 6/8 signale que seules 100 places de stationnement à cheval trottoir/ chaussée ont été supprimées pour l'ensemble du secteur qui compte 125.000 habitants.

La mairie rappelle également la mise en place de stationnement payant qui limitera les voitures ventouses et favorisera une rotation des véhicules.

La mairie avait communiqué sur ce sujet : <https://mairie-marseille6-8.fr/votre-mairie/actualites/protection-des-pietons-ou-en-sommes-nous-dans-les-6-8/>, ainsi que sur le stationnement des motos : <https://mairie-marseille6-8.fr/votre-mairie/actualites/operation-de-sensibilisation-au-stationnement-anarchique-des-2-roues/>

Pour répondre au souhait des personnes présentes, les remarques et demandes seront rapidement présentées aux élu(e)s, afin d'apporter des réponses aux riverains et commerçants d'ici la fin du mois d'août.

Le président du CIQ



G. DERHILLE